

Baccalauréat Français

Je suis titulaire d'un baccalauréat français de moins de quatre ans (- 4ans), et j'ai obtenu une préinscription en France.

La procédure Etudes en France débute après l'obtention d'une préinscription et du baccalauréat. Elle est obligatoire avant toute demande de visa.

Les 5 Etapes obligatoires

1

Je crée un compte Etudes en France ou je me connecte sur le compte déjà créé sur le site internet gabon.campusfrance.org

2

Je sélectionne l'onglet "Je suis déjà accepté par un établissement français"
- Je choisis dans le menu déroulant "J'ai reçu une acceptation papier en dehors de l'application Etudes en France " et je complète les informations demandées

3

Je saisis mes informations personnelles
- Je scanne les documents justificatifs
- Je sélectionne "bac français" dans la partie **Statut particulier**
- Je sou mets mon dossier à l'espace Campus France

4

Je dépose l'**original de mon attestation de préinscription et de l'original de mon relevé de notes du bac** à l'espace Campus France.
Si je ne possède pas l'original de mon inscription (courrier papier reçu par la poste), l'établissement doit confirmer mon inscription et la date de rentrée à l'adresse: campusfrancegabon@gmail.com

5

Je fais ma demande de visa sur le site de **TLS Contact Gabon** et je télécharge les pièces justificatives
<https://fr.tlscontact.com/ga/lbv>

ORIGINAUX

Justificatifs

Une photo, une pièce d'identité, les bulletins des 3 trimestres de première et terminale, le relevé de notes du baccalauréat, l'attestation de pré-inscription et numéro d'inscription sur **ParcourSup**.

Remarques

- ✓ Vous êtes dispensés d'entretien et de frais de dossier Etudes en France
- ✓ Les candidats de nationalité française ou ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne ne sont pas concernés par la procédure Etudes en France

Baccalauréat Français

Je suis titulaire d'un baccalauréat français de moins de quatre ans (- 4ans), et j'ai obtenu une préinscription en France.

La procédure Etudes en France débute après l'obtention d'une préinscription et du baccalauréat. Elle est obligatoire avant toute demande de visa.

Les 5 Etapes obligatoires

1

Je crée un compte Etudes en France ou je me connecte sur le compte déjà créé sur le site internet gabon.campusfrance.org

2

Je sélectionne l'onglet "Je suis déjà accepté par un établissement français"
- Je choisis dans le menu déroulant "J'ai reçu une acceptation papier en dehors de l'application Etudes en France " et je complète les informations demandées

3

Je saisis mes informations personnelles
- Je scanne les documents justificatifs
- Je sélectionne "bac français" dans la partie **Statut particulier**
- Je sou mets mon dossier à l'espace Campus France

4

Je dépose l'**original de mon attestation de préinscription et de l'original de mon relevé de notes du bac** à l'espace Campus France.
Si je ne possède pas l'original de mon inscription (courrier papier reçu par la poste), l'établissement doit confirmer mon inscription et la date de rentrée à l'adresse: campusfrancegabon@gmail.com

5

Je fais ma demande de visa sur le site de **TLS Contact Gabon** et je télécharge les pièces justificatives
<https://fr.tlscontact.com/ga/lbv>

ORIGINAUX

Justificatifs

Une photo, une pièce d'identité, les bulletins des 3 trimestres de première et terminale, le relevé de notes du baccalauréat, l'attestation de pré-inscription et numéro d'inscription sur **ParcourSup**.

Remarques

- ✓ Vous êtes dispensés d'entretien et de frais de dossier Etudes en France
- ✓ Les candidats de nationalité française ou ressortissants d'un pays membre de l'Union Européenne ne sont pas concernés par la procédure Etudes en France